

## Relations industrielles Industrial Relations



*Labour Law. Cases, Material and Commentary.* (4th ed.),  
compiled by The Labour Law Casebook Group, Industrial  
Relations Centre, Kingston, Queen's University, 1986, 593 pp.,  
ISBN 0-88886-139-7

Fernand Morin

Volume 42, numéro 4, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/050379ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/050379ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Morin, F. (1987). Compte rendu de [*Labour Law. Cases, Material and Commentary.* (4th ed.), compiled by The Labour Law Casebook Group, Industrial Relations Centre, Kingston, Queen's University, 1986, 593 pp., ISBN 0-88886-139-7]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 42(4), 893–894.  
<https://doi.org/10.7202/050379ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'un des effets les plus marquants de la récession consiste en une réduction de la portée de la négociation collective sur les matières autres que salariales. Bien sûr, l'étude de cette question soulève des problèmes de validité considérables, particulièrement en Grande-Bretagne où la négociation demeure plus informelle et diffuse qu'en Amérique du Nord. Mais la difficulté concerne surtout les données absolues; l'étude longitudinale à partir d'une méthodologie constante pose beaucoup moins de problèmes. Or, la comparaison des résultats des deux enquêtes similaires montre un affaiblissement de la négociation sur toutes matières à l'étude, à savoir les conditions physiques de travail, le déploiement de la main-d'oeuvre, les niveaux d'emploi, les indemnités de licenciement et le recrutement. Le déclin est substantiel dans le secteur manufacturier et les services publics et encore plus marqué dans les services privés, seule les industries nationalisées étant épargnées. Cette réduction de la portée de la négociation durant la récession a touché les cols blancs comme les cols bleus, de façon assez similaire.

Ce volume présente les résultats des deux enquêtes les plus complètes et les plus approfondies sur les relations industrielles en Grande-Bretagne et, pourrions-nous ajouter, nous ne lui connaissons pas d'équivalent dans un autre pays. De telles enquêtes générales génèrent des informations considérables sur la structure des relations du travail, et particulièrement sur les arrangements institutionnels. Si elles ne permettent pas d'analyser et de comprendre les rapports sociaux de travail de façon définitive, elles fournissent une richesse de matériaux fort utiles au développement de recherches plus spécifiques et plus approfondies. Dans notre pays, une telle enquête apporterait une contribution considérable au progrès de la recherche et de l'enseignement en relations industrielles.

Jacques BÉLANGER

Université Laval

**Labour Law (4<sup>e</sup> édition), Industrial Relations Centre, Queen's University, Kingston, Ontario,**  
593 pp., ISBN 0-88886-139-7

Un groupe de dix professeurs de droit du travail des provinces canadiennes anglaises publie, pour une quatrième fois, un recueil de notes et de décisions relatives au droit du travail. Un tel document est principalement destiné à l'enseignement du droit du travail. L'idée première du recueil consiste à réunir, grâce à cette collaboration de plusieurs professeurs, les décisions et extraits de volumes ou d'articles qui peuvent le mieux rendre compte de l'état du droit sans que ce choix de pièces soit trop orienté selon les préjugés, les orientations, les prises de position d'une seule personne. Cette garantie d'une meilleure objectivité est certes à l'avantage des étudiants. De plus, ces derniers disposent, grâce à ces économies d'échelle, d'un ouvrage mieux techniquement présenté et à coût moindre que s'il s'agissait d'une simple publication locale.

Par rapport aux éditions antérieures, ce volume de 1986 présente de nombreuses décisions sur des questions relatives aux relations individuelles de travail, aux normes minimales de travail édictées par lois et règlements et aux questions concernant la santé et la sécurité du travail. L'élément sans doute le plus nouveau provient de l'importance donnée à l'étude des principales décisions relatives à la Charte canadienne des droits et libertés et à leurs implications pour le droit du travail. Il est bien évident que le lecteur-cible, soit l'étudiant, devra être préparé à ce grand débat de l'actuelle décennie sur la coexistence des droits et libertés individuelles et des droits collectifs et également, sur le difficile équilibre qu'il nous faudra trouver entre ces divers droits dont les portées pratiques sont parfois opposées ou contradictoires.

Outre ces éléments nouveaux, 70% du volume est consacré aux droits collectifs du travail. On ne peut être surpris de cette répartition puisqu'il s'agit toujours de la source vive et dynamique du droit du travail.

Il suffit de parcourir la table des matières pour comprendre que les questions qui proviennent de l'Ontario sont abondamment traitées et de préférence, nous semble-t-il, à toutes autres. Bien que les auteurs affirment que cette quatrième édition serait «truly national», ils ont omis cependant le Québec.

Pourtant, n'y retrouve-t-on pas, en cette province, quelques institutions d'enseignement d'expression anglaise, n'y applique-t-on pas, comme partout ailleurs au Canada, le droit du travail fédéral et le Code du travail québécois ne répond-il pas lui aussi des mêmes sources historiques que les autres législations provinciales en semblable matière? Il nous faut constater que la langue crée une frontière plus efficace que bien d'autres.

Quant à l'usage de tant de décisions jurisprudentielles comme moyen d'enseignement du droit du travail, il relève de la méthode inductive propre à la Common Law. Ces centaines de décisions ainsi publiées et servies aux étudiants nous surprennent toujours au Québec. Une approche aussi intense du droit pathologique permet également de s'interroger à savoir si le futur praticien ne serait pas trop formé à l'exercice du droit du travail dans son aspect conflictuel et négatif tout en ayant une vue assez limitée de la dynamique qui résulte de l'ensemble des sources vives du droit du travail: lois, règlements, conventions collectives et pratique.

**Fernand MORIN**

Université Laval

**Labour Market Theory and the Canadian Experience**, by Byron D. Eastman, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich Inc., 1987, 350 pp., ISBN 077-4730-757

Labour economics has been treated by many as an extension of micro economics with a casual mention of labour being a very special resource and not an ordinary 'commodity'. As such, much of this treatment is confined to discussing labour market operations in terms, mostly, of the classical micro economic theory. Little attention has been paid to the institutional approach. Eastman, in this book, has attempted to integrate the institutionalist tradition with the theoretical approach of analysing labour market operations. It is expected that both instructors and students of labour economics will find the author's treatment very interesting and informative.

The book consists of twelve chapters, including one on rational expectations and the labour market (Ch. 10) and another on alternative labour market theories (Ch. 12). The readers may find most chapters divided into three parts. The author, first, introduces the subject matter. The approach is mostly theoretical and analytical. He relies heavily on the use of visual material (mostly graphs) with the occasional use of symbolic presentations (mathematical notations, etc.). This is followed by the empirical validations of the theoretical concepts, citing mostly statistical material and current Canadian problems and situations. Each chapter ends with references and suggestions for further readings.

There are certain features which make this book interesting and different from other North American texts: First, certain illustrative points and Canadian experiences are separated from other discussions in boxed inserts. Readers who are interested in Canadian experiences may pay special attention to these inserts; those not interested may ignore them. Secondly, it is